Syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 septembre 2013

A l'heure où la création d'emplois est un impératif national, le secteur de l'énergie solaire doit et peut inverser la tendance pour relancer une dynamique, afin de maintenir et recréer des emplois dans un secteur clé de la transition énergétique.

Alors que les mesures dites « d'urgence » annoncées à l'automne 2012 se révèlent inadaptées pour relancer le secteur, **les acteurs du marché photovoltaïque français ont aujourd'hui besoin de mesures « d'urgence » efficaces**.

Pour Enerplan, trois fondamentaux sous-tendent la perspective d'une énergie solaire compétitive :

- **Visibilité** : seules des perspectives permettront l'engagement d'investissements de la part des professionnels et industriels français du secteur

- **Pérennité** : la politique à venir doit s'inscrire dans une durée minimum de trois ans avec des règles stables et constantes

- **Volume** : afin de poursuivre la baisse des coûts pour devenir compétitive, des volumes de puissance sont impératifs. L'ensemble du secteur, yc l'assemblage de panneaux français, ne survivra qu'à ce titre

En ce sens, Enerplan propose au gouvernement 2 mesures :

- La refonte du modèle économique et du niveau tarifaire pour le photovoltaïque sur bâtiment, en instituant une part d'autoconsommation

- Le lancement avant fin 2013, d'un appel d'offres à vocation récurrente durant les trois prochaines années pour un volume de 1000 MW/an. Enerplan propose un cahier des charges qui sélectionnera les lauréats en rétablissant une évaluation objective de la qualité et du contenu industriel des projets dans une logique impérative de compétitivité économique

*« La 2ème édition de la conférence environnementale organisée fin septembre par le Gouvernement doit acter la prise de conscience de L'Etat pour l'urgence d'une mise en œuvre de mesures effectives afin de maintenir les entreprises et les ambitions françaises pour un secteur solaire porteur d'avenir pour la croissance et l'emploi, tant en France que dans le monde ».*déclare Thierry Mueth – Président d'Enerplan

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).
Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.
Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.
www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN
Richard LOYEN
Tel : 04 42 32 43 20
contact@enerplan.asso.fr